

Prévention-Sécurité



Parce qu'en matière de tranquillité et de sécurité publique « mieux vaut prévenir que guérir », La Rochelle a mis en place différents dispositifs de prévention de la délinquance mais également des risques majeurs (naturels, technologiques et industriels, sanitaires...)

Au niveau organisationnel, la Ville possède depuis le 1er novembre 2010 un Service "Prévention de la délinquance - Tranquillité publique" qui rassemble les 4 agents du Secteur "Prévention de la délinquance" et les 45 agents de la Police Municipale en charge du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.